

# Les actu's d'Angervilliers



Printemps 2024



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE D'ANGERVILLIERS**

Rue du château - 91470 Angervilliers  
01 64 59 02 06 - [www.ville-angervilliers.fr](http://www.ville-angervilliers.fr)

## 03 — Édito

## 04 — Les événements à venir sur votre commune

## 06 — Vie pratique

- 06 Les élections Européennes 2024
- 07 Bilan du recensement
- 07 Ma prime Rénov'
- 08 Le civisme, c'est l'affaire de tous !

## 10 — Cohésion sociale

- 10 Portrait : Théo Pontet
- 11 Zoom sur l'artisanat à Angervilliers
- 11 La fête des voisins

## 12 — Santé

- 12 Le don du Sang
- 14 Du nouveau à la pharmacie !

## 16 — Travaux

- 16 Les nouveautés : le cimetière
- 18 Fin du remblaiement
- 18 Sécurisation du village

## 19 — Environnement

- 19 Les chenilles processionnaires
- 20 Accueillir la biodiversité, dans son jardin
- 21 Créer un espace de nature  
avec des bombes à graines...
- 22 Stop aux dégradations !
- 23 La période des naissances,  
une faune fragilisée
- 24 Réussir sa sortie forestière

## 25 — Culture

## 26 — Les associations

## 30 — Retour en images



Madame, Monsieur,  
chère Angervilléroise, cher Angervillérois

**« Le printemps est arrivé,  
sors de ta maison  
Le printemps est arrivé,  
la belle saison !  
L'amour et la joie sont  
revenus chez toi  
Vive la vie et vive le vent... »**

*comme le disait si bien Michel Fugain.*

**Avec le printemps c'est aussi des  
journées plus longues, le climat  
plus doux, le recommencement, la  
renaissance, les travaux de la maison,  
le jardinage, les barbecue, soirée entre  
amis... et malheureusement parfois les  
nuisances sonores, olfactives avec le  
brûlage des végétaux !**

**En s'installant à Angervilliers, nous  
avons choisi une certaine qualité de vie :**

nous vous rappelons donc les règles du bien vivre ensemble si cela était utile et vous remercions par avance de ne pas les omettre.

**Vous avez apprécié la venue du foodtruck Blé Noir ?** Alors nous vous proposons de découvrir de nouvelles saveurs prochainement et un concept innovant de marché ambulant ! Ces nouveautés ont été travaillées en accord avec le gérant de Rapid Market.

**De nombreuses dates sont à retenir :** les élections Européennes le 9 juin, des événements pour tous : culturels, sportifs, festifs portés par les associations et la municipalité.

**Si je peux me permettre, Madame, Monsieur, je vous invite le 26 avril** à venir nombreux applaudir un des principaux protagonistes des Fourberies de Scapin : Enzo l'enfant du village. La compagnie Dinamo offrira le spectacle en matinée à nos élèves de l'école élémentaire, échangera avec les enfants puis à 20h30 jouera à nouveau pour notre plus grand bonheur !

**Sans plus attendre, je vous laisse découvrir ces Actu's** que nous souhaitons agréables à lire, riches d'informations, de découvertes, de précieux conseils pour préserver notre environnement. L'agenda étant riche, je ne doute pas que nous nous retrouverons prochainement... »

*Bien fidèlement*  
Dany Boyer, Maire d'Angervilliers

#### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 19h00  
Mercredi : 9h00 - 12h00  
Vendredi : 14h00 - 16h00  
Samedi : 9h00 - 12h00



**N° élu d'astreinte : 06.45.79.24.35**

*À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.*

**Directrice de la Publication :** Dany BOYER  
**Comité de Rédaction :** Dany BOYER - Elody POUCHET  
**Création et réalisation :** Service communication  
**Éditeur :** Mairie d'Angervilliers  
**Crédits photos :** Mairie, Associations  
**Impression :** Imprimé à la CCPL  
**N° ISSN :** 2491-0708

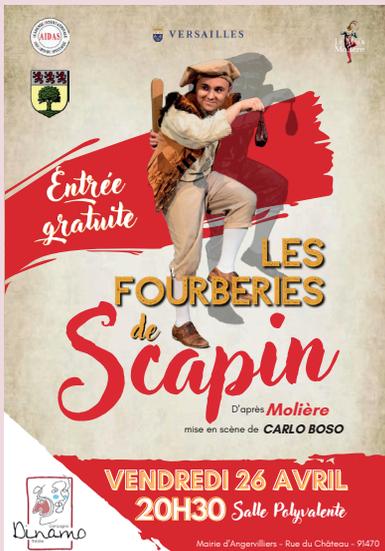
# Les événements

de votre commune & de la CCPL

## AVRIL

VENREDI 26

«**Les Fourberies de Scapin**»  
à la salle polyvalente.  
Entrée gratuite, participation  
au chapeau.



## MAI

SAMEDI 04

«**Raconte tapis**» à la  
bibliothèque.



MERCREDI 08

14H30 au cimetière.



SAMEDI 25



## JUIN

SAMEDI 01

**Les Olympiades** du Comité  
des fêtes, place des Copains  
d'Abord.

SAMEDI 01 & DIMANCHE 02



SAMEDI 08

**Spectacle de danse** de  
l'A.D.Y.G au théâtre de Bligny.

DIMANCHE 09

**Élections européennes 2024**  
08H - 20H, salle polyvalente.

**Les Olympiades** du Club  
Sportif d'Angervilliers, foot  
olympique, stade.

SAMEDI 22

**La fête du village**

**RETOUR D'EXPERIENCE**

Le Food Truck **LE BLÉ NOIR** s'est installé place des copains d'abord à Angervilliers. Tous les mercredis soir depuis janvier 2024, Le blé noir nous proposait des galettes et crêpes faites maison savoureuses et gourmandes ! Nous avons été nombreux à répondre présents au rendez-vous du mercredi soir.



Réjoui par cette première expérience très réussie, **LE BLÉ NOIR** reviendra combler vos appétits l'année prochaine, de janvier à mars 2025 ! **MERCI À VOUS TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !**



**À VENIR !!**

**RETROUVEZ MIAM'WEZON**  
Place des copains d'abord  
**LE LUNDI 06 MAI**

puis tous les premiers  
lundi du mois

**18H30 - 21H30**

**À VENIR !!**

**RETROUVEZ LE HARICOT MAGIQUE**  
Place des copains d'abord  
**LE MERCREDI 15 MAI**

puis tous les mercredi  
**16H30 - 19H30**



# Les Élections européennes

**Le 9 juin à Angervilliers**

**Salle Polyvalente**

**8H00 - 20H00**

## Les Élections européennes 2024



Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européen.ne.s contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe lors des élections européennes. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

### POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE VOTER?

Ces députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien. Par exemple, ces décisions ont une influence sur l'emploi, sur les soins de santé et sur l'environnement.

**Votre vote est important. Si vous votez, vous avez votre mot à dire.**

**Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections?**

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

**Comment vous inscrire sur les listes électorales ?**

 <b>Rendez-vous dans votre mairie muni:</b> → d'un justificatif d'identité → d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois	 <b>Par courrier:</b> en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites <a href="https://interieur.gouv.fr">interieur.gouv.fr</a> ou <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	 <b>Par Internet:</b> en vous rendant sur <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>
--	---	---

Vous êtes de **nationalité française** ou **ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne** ?  
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches

ou sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

### QUE FONT LES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Les députés au Parlement européen sont aussi appelés députés européens. Les députés européens représentent les 450 millions de personnes qui vivent dans l'Union européenne. Quand vous votez, vous choisissez les députés au Parlement européen :

- 1 Ils examinent les projets de nouvelles lois européennes.**
- 2 Ils modifient les lois pour les améliorer.**
- 3 Ils décident du budget de l'Union européenne.**
- 4 Ils vérifient que l'Union européenne fonctionne correctement.**
- 5 Ils votent les accords commerciaux avec les pays qui ne sont pas dans l'Union européenne.**
- 6 Ils élisent la Présidente ou le Président de la Commission européenne.**

# Bilan recensement

Le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 24 février, la commune a bénéficié d'une semaine supplémentaire par rapport à la date initialement prévue, car il manquait encore des logements à recenser. Grâce au recensement effectué, la commune a donc pu compter 707 logements dont 637 comme étant une résidence principale, 3 logements occasionnels, 10 résidences secondaires et 25 logements vacants. Malheureusement 32 logements n'ont pu être enquêtés soit parce que l'agent recenseur n'a jamais réussi à joindre les habitants malgré diverses relances, soit par refus de répondre. À chaque adresse recensée, les habitants devaient remplir une fiche individuelle par personne vivant dans le foyer (par internet ou sur papier).

**La commune souhaite remercier les habitants pour le temps qu'ils ont consacré afin de répondre à cette enquête et pour leur gentillesse à l'égard des 3 agents recenseurs. Un grand merci à Théo, Fabrice et Erik d'avoir couvert le recensement sur la commune.**

# Ma Prime Rénov'

**Quelques éléments clés que vous pourrez découvrir lors du webinaire :**

Une présentation approfondie de Ma Prime Rénov', son fonctionnement actuel et ses objectifs.

Les évolutions prévues à partir du 15 mai, notamment les nouvelles conditions d'éligibilité et les types de travaux concernés.

Les aides proposées par le département.

**Un temps sera réservé pour répondre aux questions des participants.**



## S'INFORMER SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE WEBINAIRE

Venez découvrir à quelles aides vous pouvez prétendre pour votre projet de rénovation énergétique en maison

 **Le 15 Mai 2024**

 **A 18H30**

Intervention de  
Gautier Brunet, conseiller en rénovation énergétique  
Sylvain Gullaud, conseiller en rénovation énergétique

**Participez ici**

 01-60-19-10-95 [www.alec-ouest-essonne.fr](http://www.alec-ouest-essonne.fr) 

**Conseil aux particuliers**

## Le civisme

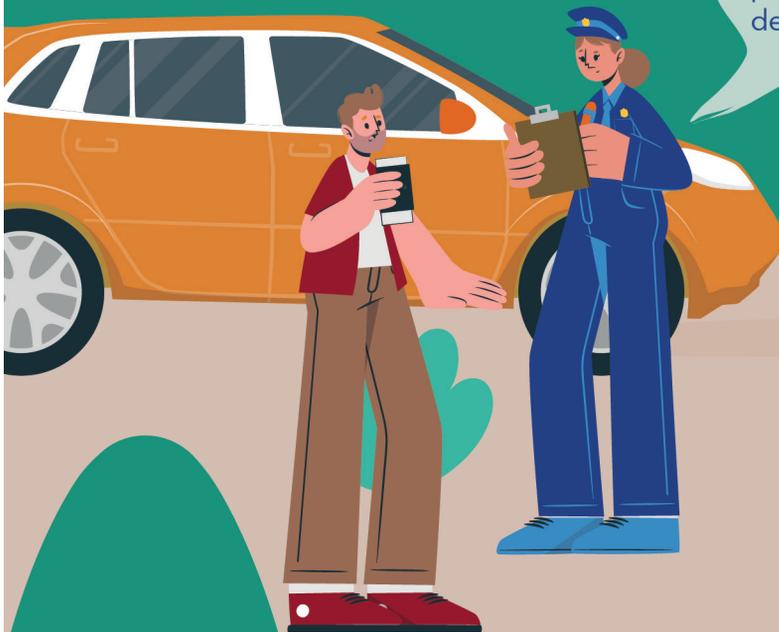
**c'est l'affaire de tous !**

Propreté, nuisances sonores, stationnements anarchiques... Le bien-vivre ensemble impose des règles. Pour beaucoup d'entre nous, c'est une évidence. Pour certains ça l'est moins. Leur non-respect est verbalisable. **Rappel sur ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire !**

En ville, la vitesse est limitée à 50 km/h avec des zones 30 concernant : rue de Bonnelles, rue de l'Église, Grande rue et rue du Marais.

**Sous peine d'une amende de 135 €.**

Le stationnement est gratuit sur tout le village, sans aucune zone bleue. Veuillez respecter les marquages au sol de stationnement, afin de permettre aux piétons, accompagnés de poussettes, ou personnes à mobilité réduite etc... de pouvoir circuler librement.



Les propriétaires de chiens sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leur animal. De même que les détritiques doivent être déposés dans les poubelles de la commune prévues à cet effet. Tous ces déchets représentent une gêne visuelle et olfactive qui détériore notre cadre de vie.

**Ne pas ramasser, est passible d'une amende de 450€.**

Les dépôts sauvages de déchets et décharges d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble de la commune.

**Une carte de déchèterie est gratuite.** Les plus proches sont Briis-sous-Forges, Dourdan, Saint Chéron. Le retrait sur demande est néanmoins possible. Le tarif est de 44,80€ par enlèvement dans la limite de 2m<sup>3</sup>. (*Gratuit une fois dans l'année pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées.*) Pour cela, convenez d'un rendez-vous en **contactant la recyclerie du Gâtinais au 09.78.08.24.25. \*Amende de 4.500€ en cas de dépôt sur la voie publique.**



\* Proposition lors du prochain conseil municipal.



Les activités liées au bricolage et au jardinage sont réglementées pour permettre à chacun des moments de tranquillités.

- **Les jours ouvrables de 8H00 à 19H00.**
- **Les samedis de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H00.**

Les festivités organisées à domicile, de jour comme de nuit, ne doivent également pas impacter le voisinage. **Amende de 68€ pouvant atteindre 450€.**



La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite de 18H00 à 6H00 du matin, par un arrêté municipal.

Dans les lieux suivants:

*Chemin des Quinconces, Maison de Retraite - Espace Eglise/Salle polyvalente - Place des Copains d'Abord - Abris de car route de Dourdan - Contre Allée route de Dourdan - Square des Lavandières - Abri de car Rue du Marais - Aire de Stationnement du cimetière de la voie Blanche - Aire de stationnement du cimetière rue de Bonnelles - Bois de la Jousserie.*

**Amende de 35€ pouvant atteindre 150 €.**

Tags sur les murs, mobilier urbain détérioré, espaces verts saccagés... Autant d'actes de vandalisme qui coûtent cher à la collectivité. **Ce type de comportement est intolérable et punissable. Tout acte de vandalisme est puni jusqu'à deux ans de prison et 30 000 € d'amende.**



## Portrait



## Être Sapeurs-pompiers c'est quoi ?



**Théo Pontet**  
Sapeur pompier  
à Limours



Tout a commencé à l'âge de mes 14 ans, où j'intégrai la section de jeunes sapeurs pompiers de Limours-en-Hurepoix. Cette expérience m'a appris diverses valeurs et m'a également appris le métier de sapeurs pompiers, ainsi que ce qu'il représente. J'ai pu, lors de ce cursus, réaliser plusieurs événements sportifs ou des rassemblements techniques tel que des concours de manœuvres. Après avoir obtenu mon diplôme national du brevet des cadets. J'ai intégré la section de sapeurs pompiers volontaires au sein du même centre de secours.

J'y approfondi mes connaissances et suis fier de réaliser cette passion en plus de mon métier. Je voulais réaliser cette passion à temps complet, j'ai alors décidé de tenter le concours de caporal de sapeurs pompiers professionnel parmi les 5000 candidats présentés. Ce concours est composé d'épreuves écrites et sportives : natation, un parcours professionnel adapté et une épreuve d'endurance cardio respiratoire et d'un entretien de motivation au métier de sapeur pompier professionnel. Après avoir attendu les résultats pendant plusieurs semaines, j'ai eu le plaisir de découvrir ma réussite au concours, en compagnie de 500 autres diplômés. Avec une moyenne personnelle de 15,2, je suis maintenant dans l'attente d'être recruté et pouvoir m'engager avec passion. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans cette réussite.



# Zoom sur l'artisanat à Angervilliers



CAJÉMY CRÉATION  
*bijoux & accessoires en résine*

J'ai commencé la création de bijoux et d'accessoires en tant que loisir, puis très vite encouragée par mes enfants et mon mari, j'ai décidé de tenter l'aventure de la création en 2022 à Angervilliers, dans l'Essonne.

Tous mes bijoux et accessoires sont façonnés par mes soins. Ils sont à base de résine époxy ou UV et de fleurs ou végétaux séchés, de pigments liquides ou poudres. Quant aux parties métalliques, elles sont en laiton, acier inoxydable, cuivre ou bien encore argent 925...

Je m'inspire beaucoup de ce qui m'entoure. Je crée selon mes envies, mon humeur du moment.

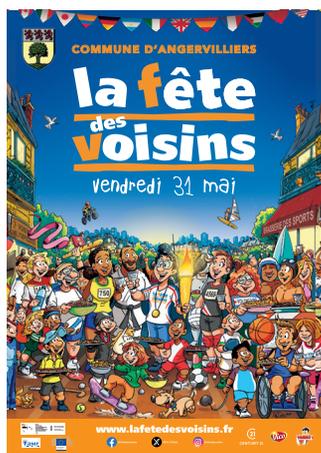
Je vous laisse découvrir mon univers.

*Coline*




www.cajemycreation.com  
cajemycreation@gmail.com

Vous êtes de la commune et avez une activité en lien avec la culture et la création artistique, vous pouvez nous envoyer les documents valorisant vos créations à : [communication@ville-angervilliers.fr](mailto:communication@ville-angervilliers.fr) **Nous les publierons au fil ces actu's !**



## La fête des voisins

Le temps d'un apéritif ou d'un repas, la fête des voisins nous permet de nous réunir afin de partager un moment convivial. Une bonne occasion de développer également l'entraide de voisinage. **À cette occasion, la municipalité met à votre disposition du matériel (tables, bancs...) sur réservation.**

En France, le don de sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet à l'Établissement français du sang (EFS) d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Ce don change chaque année la vie d'un million de malades :

**il est indispensable pour les urgences comme pour le traitement des malades.**

# Don du Sang

## L'ESSENTIEL

Il est possible de donner son sang à condition d'être majeur et de répondre à certains critères en matière de santé, être notamment : en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kilos. Un entretien préalable au don de sang avec un professionnel de santé permet de vérifier s'il n'y a pas de contre-indication et si le donneur a bien respecté un délai minimum entre 2 dons. **Aucune rémunération ne peut être versée au donneur.**

## 4 PRINCIPES ÉTHIQUES FONDAMENTAUX

Ceux-ci garantissent le don dans des conditions de sécurité et de qualité optimales pour les donateurs et les receveurs.

### LE NON-PROFIT

Le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit.

### LE VOLONTARIAT

Le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.

### L' ANONYMAT

Seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur, ainsi que les données les concernant.

### LE BÉNÉVOLAT

Le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.

## ET POURQUOI PAS À ANGERVILLIERS ?

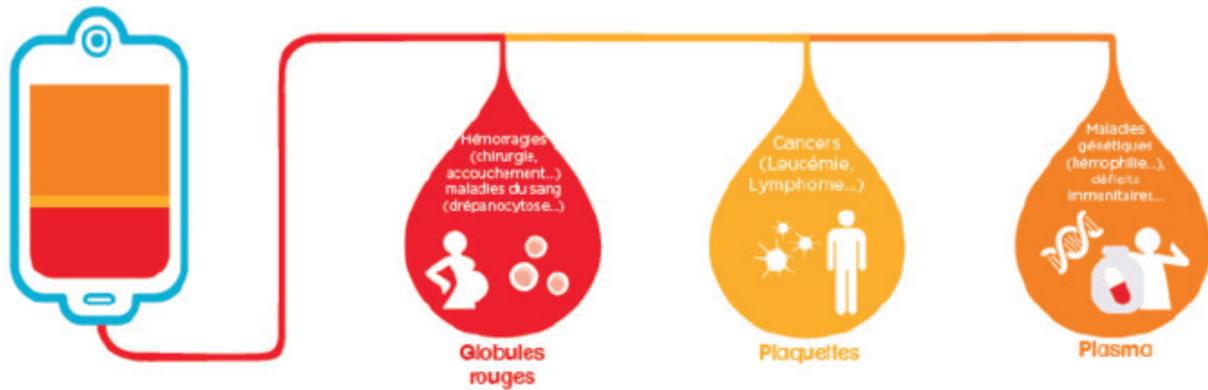
La commune d'Angervilliers envisage de proposer une collecte de sang afin de permettre à la population de donner son sang en limitant les déplacements et de se mobiliser pour participer à cette grande chaîne de solidarité. Afin de savoir s'il est possible de mettre en place un tel dispositif, il est nécessaire de connaître le nombre de personnes qui souhaiteraient participer à cette collecte. **Vous pourrez répondre à un sondage sur papier libre qui se trouve en dernière page des actu's, à détacher et à déposer à la mairie ou bien en scannant le QR code ci-dessous.**



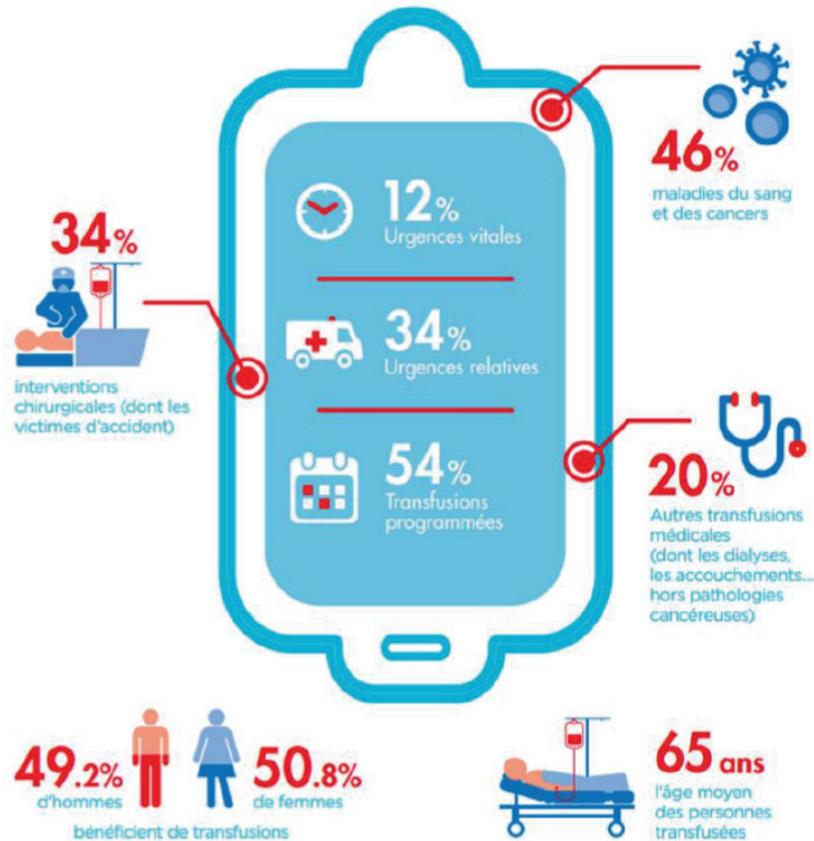
**1 HEURE**, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



**3**, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



**L'utilisation des produits sanguins :**



# Du nouveau à la pharmacie

## Rencontre avec Benoît,

votre pharmacien

**- Bonjour Benoît, pouvez-vous en quelques phrases, vous présenter ainsi que votre parcours ?**

« Moi c'est Benoit Philippe Richard. Mon parcours, j'ai fait ma scolarité à Égly. J'ai fait ma scolarité au lycée René Cassin à Arpajon. Après mon bac, je me suis orienté en pharmacie. Au cours de mes études de pharma, je découvrais la possibilité de devenir pharmacien pour la fonction publique en faisant Sciences Po en parallèle de pharmacie. Donc j'ai réalisé à la fois un parcours de pharmacien industriel et un master au centre Sciences Po Paris pour espérer bosser dans ce domaine-là. À la fin de mon cursus, je me suis retrouvé dans un choix cornélien entre devenir contractuel dans la fonction publique, en faisant un concours administratif, sachant que celui qui m'intéressait le plus c'était le concours de l'ENA, c'était le seul qui était en rapport avec la santé ou soit revenir sur mon cœur de métier et sur ce que faisaient mes deux parents qui étaient pharmaciens d'officine.

**Ma mère était à Angervilliers, mon père était à Saux-les-Chartreux. Il y a eu pas mal de choses déterminantes qui ont fait que j'ai fait ce choix de revenir en Essonne et de reprendre la pharmacie de ma mère.»** J'ai eu le choix entre une carrière parisienne dans les grandes arcades avec tous les défauts que ça a et le choix de revenir à Angervilliers, avec cette notion d'impact et d'engagement. Moi j'ai toujours grandi ici, donc j'ai grandi à la campagne, Paris c'est pas une ville que j'apprécie à 100% vraiment, et par ailleurs j'avais une envie d'aller en plus à vélo au boulot, et c'était top. Donc là au moins en ayant ça, j'avais pas les embarras du transport encore, à l'heure actuelle voilà c'est mon petit plaisir. 30 bornes par jour !

## Projet de rénovation

Le futur de votre pharmacie

**L'évolution, c'est l'agrandissement, avec beaucoup de projets,** une robotisation d'abord pour diminuer la gestion de stock, qui est la partie la moins intéressante de notre métier, ranger des boîtes, débarrasser des bouteilles, etc. C'est ça qu'on appelle gestion de stock. L'objectif, c'est d'essayer de minimiser ce temps-là pour en avoir davantage pour le patient. On va avoir des salles de tests et de vaccination dignes de ce nom. Plus de tests dans le garage, plus de vaccination dans une salle d'ortho-étiquette, entre les pansements, l'orthopédie et les cadeaux naissances à l'arrière. La cabine orthopédique sera plus grande permettant de pratiquer l'orthopédie complexe. Dans ces cas, il peut avoir nécessité d'allonger le patient sur un lit. On a un lit réglementairement. On peut faire de la podologie aussi. On est autorisé à faire des semelles.

# Projet de rénovation en images

Les travaux ont débuté en ce début d'année, rendez vous très prochainement afin de vous expliquer la suite de l'évolution des services que nous vous proposerons dans nos nouveaux locaux...



# Les nouveautés au cimetière d'Angervilliers

Espaces du souvenir et lieux sacrés, les tombeaux de mille formes et les champs de repos des morts constituent aussi une mémoire collective qui ont été de tout temps le reflet des mœurs, des croyances des religions et des civilisations. Suivant les mentalités, les rites funéraires, les modes de sépultures, (inhumation ou incinération) et leur symbolique ont été largement influencés à travers les âges non seulement par les lieux de vie mais aussi par des événements les plus divers comme le développement d'activités humaines particulières voire même de grandes batailles. **Depuis la préhistoire, l'Homme rend hommage à ses morts.** Dans cette envie de répondre aux besoins actuels, la municipalité a également décidé d'engager des travaux pour créer un espace cinéraire avec des cavurnes et un jardin du souvenir. Dans ce même lieu, la commune y dispose de deux colombariums de 12 cases chacun. Selon les volontés du défunt ou de ses proches, on peut être inhumé en concession, ou être incinéré. Pour cela, l'urne peut être scellée sur une pierre tombale, déposée dans un columbarium ou enterrée dans une sépulture (cavurne). Les cendres peuvent être également dispersées dans un jardin du souvenir.

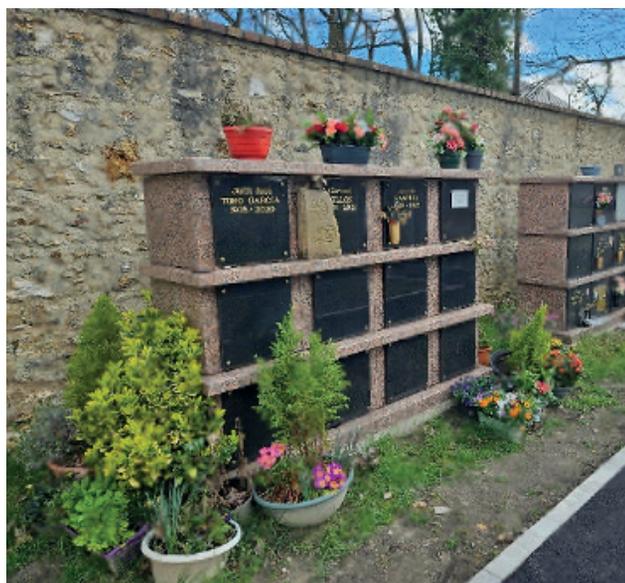


La réalisation d'allées bitumineuse PMR ( personnes à mobilité réduite) dans notre cimetière est essentielle pour garantir l'accessibilité de tous. Cela permet de faciliter sur les artères principales le déplacement des personnes âgées, en fauteuil roulant, ou ayant des difficultés. D'accéder également, facilement, aux concessions de leurs proches et de participer aux cérémonies commémoratives sans aucune difficulté. L'aménagement d'un espace cinéraire offre un lieu approprié et respectueux pour que les familles puissent honorer les dernières volontés de leurs proches. De plus en plus de personnes optent pour la crémation, et il est donc essentiel d'aménager cet espace afin de respecter le souhait des défunts et de leurs familles.

**Ces travaux ont permis aussi l'installation d'un mat avec le Pavillon France qui flotte dorénavant fièrement dans la partie centrale du cimetière. Ils ont été réalisés grâce à un financement conjoint de la commune et du département (DETR).**

## LE COLOMBARIUM

Le columbarium est un monument funéraire destiné à recevoir les cendres d'un défunt, construits hors-sol. Un columbarium reçoit les cendres de plusieurs personnes. C'est un monument constitué de plusieurs cases individuelles. Les familles peuvent choisir de déposer les cendres du défunt dans ce monument collectif. Le columbarium, comme pour une pierre tombale, nécessite l'achat d'une **concession funéraire**. Les durées de concession sont de 15 ans, 30 ans, 50 ans. Il faut s'adresser à la mairie pour en acquérir une. Sur la porte de la case, une plaque peut être déposée (avec la gravure des noms et prénoms, date de naissance et de décès du défunt).



**Contrairement au columbarium qui reste un espace collectif, la cavurne en béton est un lieu de recueillement individuel.**

## LES CAVURNES

Sorte de petit caveau, la cavurne est un type de sépulture qui permet d'accueillir les urnes funéraires. Enterrée dans le sol, elle est recouverte d'une dalle généralement en béton pour la protéger et peut être habillée d'un monument cinéraire en granit. Les proches peuvent venir s'y recueillir comme sur une tombe. Cela leur permet également de personnaliser à leur goût la dalle de la cavurne, de la fleurir ou d'y rajouter une petite stèle (selon le règlement intérieur du cimetière de chaque commune).



## LE JARDIN DU SOUVENIR

Un jardin du souvenir est une parcelle spécifique au sein d'un cimetière, réservée à la dispersion des cendres des proches défunts. Cet espace cinéraire collectif public, permet à quiconque, sous réserve d'en avoir l'autorisation, d'y répandre les cendres d'un proche. Cet espace est appelé "jardin du souvenir". Il peut prendre la forme d'un espace naturel, engazonné, végétalisé. La principale caractéristique d'un jardin du souvenir est de permettre aux familles et aux proches de rendre hommage à leurs défunts d'une manière plus naturelle et respectueuse de l'environnement.





## La fin du remblaiement

L'entreprise ECT devrait avoir fini le remblaiement du site avant l'été. Nous vous tiendrons informé de la suite du projet.

## Sécurisation du village avec le département

Vitesse excessive, problèmes de stationnement, sécurisation... Nous avons rencontré à l'automne les services de la voirie du département afin de trouver les solutions les plus adaptées aux nombreuses problématiques de nos routes départementales (entre autres). Des réunions de travail techniques ont eu lieu permettant de proposer des zones expérimentales :

- ★ **Ralentir la vitesse**
- ★ **Mise en sécurité des piétons**
- ★ **Mise aux normes PMR**
- ★ **Interdire l'accès au véhicule de + de 3,5T**

La commission travaux se réunira dans les semaines à venir. Des réunions par secteur seront proposées. Une présentation complète vous sera proposée prochainement.



# Les chenilles processionnaires

Avec l'arrivée du printemps, c'est le retour des chenilles processionnaires, dont les nids fleurissent notamment dans les pins. L'occasion de rappeler quelques bons gestes, pour vous protéger et vos compagnons à quatre pattes !

## DES GESTES SIMPLES À RESPECTER



Ne cherchez pas à détruire vous-même, ni à manipuler les branches porteuses de nids. Les risques de brûlures graves sont importants.

Ne touchez pas et n'écrasez pas les chenilles, même mortes. Ceci ne ferait que favoriser la propagation des poils urticants.

Soyez vigilant avec les jeunes enfants dans les espaces boisés, les chenilles peuvent attiser leur curiosité (risque de contact et d'ingestion).

Tenez vos animaux en laisse et soyez très attentifs si vous vous savez dans une zone potentiellement infestée, notamment en balade, pour les chiens qui ont tendance à passer beaucoup de temps la truffe au sol.

Évitez de rester à proximité des lieux où les nids sont abondants.

## QUE FAIRE EN CAS DE CONTACT ?

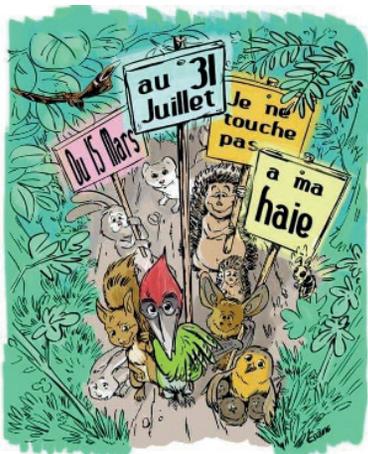
- En cas de contact avec la peau : rincez abondamment et ne pas boire pour éviter l'ingestion de poils.
- Si votre enfant a été exposé : vous pouvez consulter votre pédiatre qui pourra vous prescrire de quoi soulager les démangeaisons.
- En cas d'apparition de symptômes autres que des démangeaisons ou des boutons ou en cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.
- Pour les chiens : en cas d'inflammation de votre animal au niveau de la bouche, rendez-vous au plus vite chez le vétérinaire. Rincez avec de l'eau les zones concernées en cas de brûlures mais surtout ne pas faire boire pour éviter l'ingestion des poils.

## AGIR POUR LIMITER LA PROPAGATION

**Tout le monde peut favoriser les prédateurs naturels des chenilles en installant dans son jardin des nichoirs à mésanges.** En plus de manger 500 chenilles par jour elles raviront vos yeux avec leurs plumages colorés. La commune a depuis des années mis en place dans les zones colonisées par les chenilles des pièges au niveau des troncs et en début d'année à installé 7 nichoirs à mésanges pour lutter plus écologiquement !

# Accueillir la biodiversité

## dans son jardin



### Favoriser le paillage naturel

- Copeaux de bois,
- Écorces,
- Géotextiles naturels,

pour maintenir l'humidité des sols et limiter le développement des herbes non désirées.

Du petit coin de verdure sur un balcon au grand jardin, il est possible de favoriser la biodiversité chez soi. Faire les bons choix d'aménagement permet à chacun d'agir en faveur de la biodiversité et de rendre son jardin ou balcon agréable, pour soi, mais également pour toutes les petites bêtes qui peuvent y passer ou y vivre. Vivre entouré de belles plantes, récolter des produits frais et voir revenir oiseaux, hérissons, abeilles, papillons : tout cela, est possible sans grande difficulté. C'est une manière d'entrer dans une démarche éco-responsable pour la planète. Avec l'arrivée du printemps l'envie de retourner au jardin se fait sentir, mais allez-y en douceur car : Plusieurs papillons, abeilles et autres pollinisateurs hibernent dans les feuilles mortes et les tiges creuses des plantes de l'année dernière.

↳ Attendez que les températures soient constamment au-dessus de 10°C.

## Jardinez avec le vivant...

- ↳ **Créer des abris naturels** : tas de bois pour les hérissons, arbres morts pour les insectes, amas de pierre pour les lézards, mares pour les libellules, haies pour les oiseaux...
- ↳ **Plantez des végétaux de différentes espèces** : de préférence d'origine locale et dont la floraison sera espacée dans le temps.
- ↳ **Évitez de tondre trop souvent** et laisser une zone non tondue pour que les pollinisateurs aient une zone refuge avec des fleurs sauvages.
- ↳ **Paramétrer les robots tondeuse** pour qu'ils fonctionnent uniquement la journée. Avec la généralisation de cet équipement dans nos jardins de nombreux hérissons sont blessés ou tués lors de leurs sorties nocturnes.

# Créer facilement un espace de nature avec des bombes à graines

## À quoi servent les bombes à graines ?

Ces petites boules permettent de végétaliser un lieu en créant un habitat et une source de nourriture pour les insectes (abeilles, papillons, coccinelles...). **C'est un coup de pouce pour la biodiversité !** Quels types de graines choisir ? Il est possible de composer le mélange de graines de son choix (aromatiques, potagères, fleuries...), mais il est important de sélectionner un mélange qui soit adapté au milieu où les bombes seront lancées.

## Une petite liste de plantes idéales pour les insectes



## La fabrication - Ingrédients

- ★ 10 cuillères à soupe de terreau
- ★ 8 cuillères à soupe de poudre d'argile
- ★ 2 cuillères à soupe de graines de fleurs
- ★ Eau

- ↳ Mélanger le terreau, l'argile et les graines.
- ↳ Vaporiser d'eau pour humidifier le tout.
- ↳ Former des boules de la taille d'une balle de ping-pong.
- ↳ Laisser les sécher un jour ou deux.
- ↳ Disperser les bombes un jour de pluie.
- ↳ Repasser quelques jours plus tard sur les lieux pour admirer la nature !



# Stop aux dégradations !

Depuis ce début d'année, la Société de Chasse d'Angervilliers a constaté de nombreuses dégradations sur leurs équipements. Nous avons souhaité donner la parole à un membre du bureau afin de dénoncer ces actes intolérables et portant préjudices à la faune sauvage.



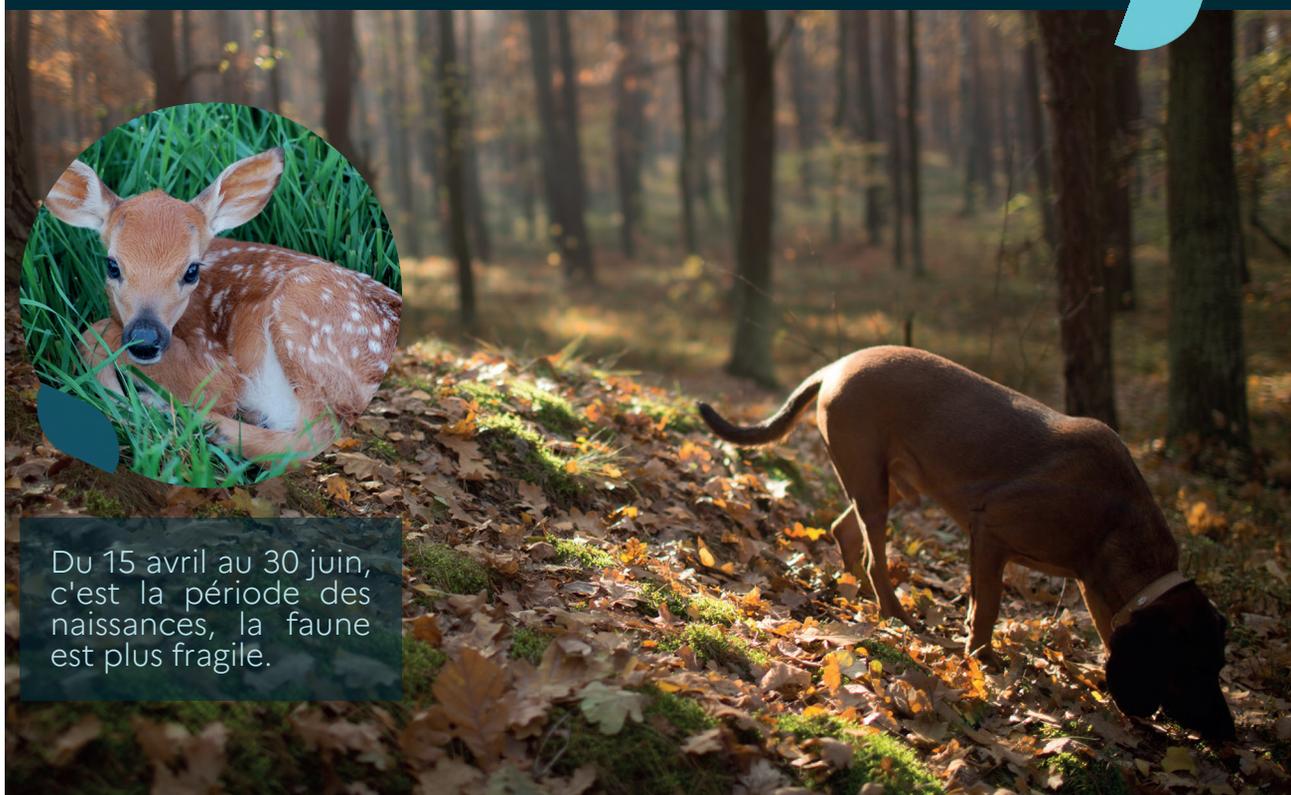
« En fin janvier puis en mars, des Miradors, postes surélevés nous servant à réguler les sangliers avec plus de sécurité, ont été détériorés sur le territoire de la Société de Chasse Communale d'Angervilliers. A eu lieu en même temps la destruction de 15 abreuvoirs et agrainoirs servant à toute la faune sauvage, petite et grande : insectes (abeilles...), oiseaux, mammifères petits et grands. C'est un gâchis pour la faune, quand cet été l'eau pourrait venir à manquer. Nous avons porté plainte pour destruction d'un bien appartenant à autrui à la gendarmerie, qui enquête.

**Nous allons continuer d'œuvrer pour la faune sauvage : par la réfection des points d'eaux, la mise en place de cultures spécifiques à la petite faune et par l'ouverture des milieux en faisant des allées. Au printemps les animaux donnent naissance à leurs petits; ne les touchez pas, les petits ne sont pas abandonnés, leur mère n'est pas loin. »**

**Cynégétiquement votre.  
Alban DAMARS**



# GARDONS NOS CHIENS SOUS CONTRÔLE !



Du 15 avril au 30 juin,  
c'est la période des  
naissances, la faune  
est plus fragile.

Afin de préserver la tranquillité des animaux de la forêt, les chiens doivent toujours rester sous le contrôle direct de leurs maîtres et à proximité.

## LA DIVAGATION DES CHIENS EST INTERDITE EN FORÊT

>> Un chien est en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou éloigné de plus de 100 mètres, ou abandonné.

Par ailleurs, pendant la saison de mise à bas des mammifères et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du 31 juillet 1989).

>> Selon l'article R 428-6 du 2° code l'environnement tout contrevenant s'expose à une contravention de classe 4 (135€) si le chien est à plus de 100m de son propriétaire et ne répond pas à l'appel.

Agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest - contact : ag.versailles@onf.fr

# Les clés pour réussir sa sortie forestière

## AVANT DE PARTIR



La forêt est un milieu naturel, faisons attention au danger comme les chutes de branches ou d'arbres. Si **les conditions météorologiques sont mauvaises** (pluie, orage ou vent), ne prenons aucun risque, **reportons notre sortie**.



### SORTIR BIEN ÉQUIPÉ

VÊTEMENTS APPROPRIÉS, BONNES CHAUSSURES, EAU ET EN-CAS



### PARTAGER L'ESPACE

SI LES ESPACES SONT VASTES, IL N'EST PAS RARE DE SE CROISER. CHACUN SA PRATIQUE, CHACUN SA VITESSE, ADOPTONS UNE ATTITUDE RESPONSABLE POUR NE PAS EFFRAIER LES AUTRES ET GARANTIR LEUR SÉCURITÉ.



### NE PAS SE FIER À SON INTUITION

LA FORÊT EST VASTE, AVEC UNE CARTE, UN GPS OU UN TOPO GUIDE, C'EST PLUS PRUDENT.

**DANS LA NATURE  
ÇA POLLUE  
ET ÇA DURE**


**MÉGOT DE CIGARETTE**  
**2/3 ANS**


**BOUTEILLE EN VERRE**  
**4 000 ANS**


**BOUTEILLE EN PLASTIQUE**  
**100/1000 ANS**


**CANETTE EN ALUMINIUM**  
**100/500 ANS**

### LE BON REFLEXE

Les forêts ne disposent pas de poubelles, ramenons nos déchets de pique-nique à la maison. C'est un geste simple et éco-responsable. En changeant nos habitudes, nous limitons la pollution et participons à la protection de l'environnement. Une bouteille abandonnée devient un redoutable piège. Attirés par l'odeur, les petits animaux y entrent facilement mais n'en ressortent pas.

## EN FORÊT



SAISON DES NAISSANCES EN FORÊT ; GARDONS NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE SOUS CONTRÔLE



N'ALLUMONS NI FEU, NI BARBECUE



NE CAMPONS PAS EN FORÊT OU SUR LES AIRES D'ACCUEIL



RESTONS SUR LES CHEMINS OU LES SENTIERS BALISÉS



PARTAGEONS L'ESPACE AVEC LA DIVERSITÉ DES USAGES

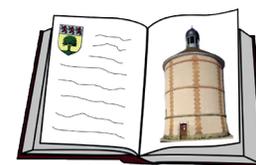
## APRÈS



### TACTIQUE ANTI-TIQUES

Inspectons-nous minutieusement après une promenade. Si une tique est accrochée à la peau, ôtons-la avec un tire-tique puis désinfectons la plaie. Si une rougeur s'étend sur le corps ou d'autres symptômes se manifestent (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires) consultons un médecin.

# La bibliothèque d'Angervilliers



Le Colombier

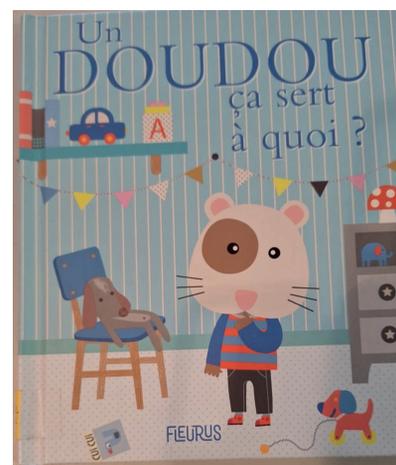
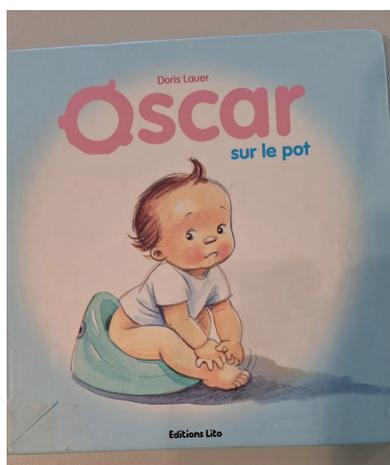
Vous aimez lire, partager vos lectures, celles de vos enfants, présenter vos auteurs préférés, faire découvrir vos coups de cœur ? Envie de donner un peu de temps en direction d'un public de tous petits, jeunes, ados, adultes ? Alors rejoignez nos bénévoles de la bibliothèque municipale, vous ne pourrez qu'apprécier !

L'animation que nous vous proposons le samedi 4 mai à destination des enfants de 2 à 6 ans fait parti d'un projet que nous souhaitons développer. La séance débutera à 16h00; nous vous remercions d'arriver 10 minutes avant, afin de permettre à Noémie de raconter dans les meilleurs conditions dès 16h00. Le Raconte Tapis sera suivi d'un goûter.



LA BIBLIOTHÈQUE D'ANGERVILLIERS  
PRÉSENTE  
**Raconte Tapis**  
Samedi 04 MAI 16H00  
POUR UNE SÉANCE D'UNE DURÉE D'1/2 HEURE  
POUR LES ENFANTS DE 2 À 6 ANS animé par Noémie, suivi d'un goûter  
CONSEIL : ARRIVÉE 10 MINUTES AVANT LA SÉANCE

C'est le début d'un cycle pour les tous petits, et souhaitons pour la rentrée de septembre créer une Marmothèque Municipale en parallèle avec la Marmothèque du réseau, d'un événement Multi activités avec entre autres, des séances de kamishibai, de Raconte Tapis, de conteuse, etc....  
**Côté adulte ? Nous avons mis en place un « café littéraire » il y a quelques années qui par manque de bénévoles n'a pu perdurer. Ce moment convivial, autour de livres, d'auteur, d'émotions que nous avons ressentis accompagné d'un café, un thé, une infusion vous tente? Alors contactez la municipalité sans attendre.**



# A.d.y.g

**Le printemps est arrivé !** Si vous avez besoin d'une remise en forme après l'hiver et si vous pensez déjà aux vacances d'été, l'association ADYG est à votre disposition. En effet, vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année avec une réduction sur votre cotisation :

- ★ **Gym Tonique : lundi de 9h00 à 10h00 , le mardi de 19h10 à 19h10 et de 19h15 à 20h15 (salle polyvalente) ;**
- ★ **Gym Douce : lundi de 10h05 à 11h 05 (salle polyvalente) ;**
- ★ **Zumba 19h40 à 21h40 (salle polyvalente) ;**
- ★ **Pilâtes Zen : 18h30 à 19h30 (salle de la Grange) .**

Comme chaque année nous vous proposons un spectacle de danse. Il se déroulera **le samedi 8 juin 2023 au Théâtre de Bligny**. Les réservations commenceront début mai. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter et ce sera avec plaisir nous vous répondrons.

- ★ **Françoise LEDUC : 06 31 61 69 26      [francoise.leduc2@gmail.com](mailto:francoise.leduc2@gmail.com)**
- ★ **Anne LE MASLE : 06 82 48 88 80**

## Les représentants des parents d'élèves

**se réunissent - Unis pour nos enfants -**

Avec le soutien des enseignants et de la Mairie, les représentants des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire s'unissent pour accompagner et défendre les intérêts des enfants de la petite section jusqu'au CM2. L'union des représentants de parents d'élèves, une communauté engagée et solidaire, renforcera le lien entre l'Ecole et les familles. Cette association ouvre la voie à des initiatives et projets communs qui nous permettront de récolter des fonds pour des sorties et projets pédagogiques et contribueront à l'épanouissement de nos enfants. Nous sommes à votre écoute et espérons vous revoir bientôt sur nos prochains évènements.

### Les représentants des parents d'élèves



**Alexia**



**Alice**



**Laetitia**



**Marie S.**



**Marie**



**Stef**

## Le club seniors



Un clin d'oeil du Club des Seniors qui a augmenté le nombre de ses adhérents. Venez passer un bon moment de convivialité **tous les mardis et toute l'année de 14 h à 18h dans la Salle de la Grange.**

- ★ Participation à un goûter.
- ★ Nous fêtons les anniversaires.
- ★ En juin prévision d'un barbecue.
- ★ En novembre sortie cabaret et repas.

**Térésa : 06.74.47.66.73**

**Daniele : 06.88.90.30.99**

**Mireille : 06.22.95.85.22**

## Le comité des fêtes



Bonjour à toutes et à tous,

**En cette année de Jeux Olympiques, nos Olympiades sont de retour le samedi 1er Juin de 10h30 à 18h00 Place des Copains d'Abord, ce sera l'occasion idéale de célébrer l'esprit de compétition, de famille et de camaraderie.**

Notre article vous plongera au cœur de l'événement avec des photos de notre dernière Olympiade. Petite nouveauté cette année, nous organiserons une paëlla géante à partir de 19h30 avec ambiance musicale jusqu'à 23h. N'hésitez pas à venir défier nos champions, nous vous y attendons nombreux. **N'oubliez pas de passer nous voir le 7 septembre lors du Forum des Associations pour continuer à faire vivre le village.** Votre adhésion nous permettra de continuer à organiser gratuitement les fêtes pour les enfants du village (Halloween, Pâques et Noël).

## Le club sportif d'Angervilliers

Après avoir bien démarré notre saison, les premiers projets ont pu se réaliser. En effet ayant une équipe d'enfants toujours au rendez vous et une équipe de bénévole plus que présente, le club sportif s'est bien installé dans le village. Nous avons réalisé notre première journée portes ouvertes, un évènement permettant aux enfants du club, du village de se retrouver sur les terrains. Autour de différents ateliers et répertoires dans les catégories de leur âge, le but était de mettre en avant la pratique du foot.



Un grand merci aux 48 participants, à nos partenaires présents qui nous soutiennent depuis des mois, et l'équipe municipale pour les infrastructures et leur soutien. Merci à Mme Le maire pour sa présence ce jour, pour la remise des récompenses. Les dirigeants du club tenaient à féliciter et remercier toute son équipe bénévole pour leur investissement et leur motivation. Dans quelques mois nous aurons 2 plateaux pour les plus jeunes catégories qui vont s'organiser à Angervilliers, le 27 Avril pour les U8-U9 et le 1 juin pour les U6-U7, nous vous attendons nombreux afin de venir les soutenir. Notre équipe loisir commence les matchs amicaux avec les clubs des environs, le 28 Avril nous rencontrerons Ollainville sur notre nouveau terrain. Le 9 juin aura lieu notre première fête du club organiser pour les adhérents et leur famille. Il nous tenait à cœur de faire ce jour là une collecte pour les restos du cœur, un stand sera donc présent au stade, on compte sur vous. Placé sous le thème des Olympiades cette journée s'annonce agréable. La coupe d'Europe de foot aura lieu du 14 juin au 14 juillet, nous aurons le plaisir de vous retransmettre sur grand écran les matchs de phase finale dans le seul objectif, celui de vous retrouver.



**Collecte Nationale**  
ON COMPTE SUR VOUS! 🛒

**Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement**

- Conserves de légumes, légumes secs, riz
- Desserts, conserves de fruits, chocolat, compotes, biscuits, confitures
- Conserves de poisson et de viande

**Produits pour bébés**

- Produits d'hygiène, couches
- Lait en poudre
- Petits pots bébé

**Produits d'hygiène**

- Savons, gel douche et shampooing
- Rasoirs, brosses à dents, dentifrice
- Préfrotteurs féminines

En savoir plus sur la collecte : [collecte.restosducoeur.org](http://collecte.restosducoeur.org)

# LABAZ, L'APPLI DES 15-25 ANS POUR FAIRE LE PLEIN DE BONS PLANS



## C'EST QUOI, LABAZ ?

LABAZ est la toute nouvelle application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours...

## QUI PEUT S'INSCRIRE SUR L'APPLICATION ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Mais seuls les jeunes de 15 à 25 ans, habitant en Île-de-France, peuvent s'inscrire et profiter des avantages.

## COMMENT S'IDENTIFIER DANS L'APPLICATION ? TROIS POSSIBILITÉS :

1. via l'Espace numérique de travail Monlycee.net (ENT)



2. via FranceConnect



\* Tu peux t'identifier avec le compte de tes parents, avec leur accord.

3. via une adresse mail



\* Un de tes parents ou responsable légal devra valider ton identité et ton inscription.

### Attention :

Si un ami t'a donné un code de parrainage, pense bien à le saisir avant de finaliser ton inscription (tu ne pourras pas le faire ultérieurement). Ce code te permettra de gagner ton 1<sup>er</sup> trèfle\*, très utile pour augmenter tes chances de gagner au prochain concours !

### \* C'est quoi, un trèfle ?

Sur LABAZ, les trèfles augmentent tes chances de gagner aux jeux concours. Plus tu remportes de trèfles, plus tu auras de chances de gagner ! Pour gagner des trèfles, c'est simple, il te suffit de parrainer tes amis. Rends-toi sur l'appli pour commencer ta collection !

RETOUR EN IMAGES

JANV.-AVR.  
2024



**La cérémonie**  
des Vœux du Maire



**La galette**  
des aînés.es



**Le carnaval**  
d'Angervilliers



**La pose**  
des nichoirs



**La cérémonie**  
de remise des médailles du travail

# Le loto des écoles



# Pâques

## La chasse aux oeufs



# Soirée Poker



# Sudoku

Le but du jeu est de remplir la grille avec une série de chiffres tous différents, qui ne se trouvent jamais plus d'une fois sur une même ligne, dans une même colonne ou dans une même région : carrés de 3 × 3. Quelques chiffres sont déjà disposés dans la grille, ce qui autorise une résolution progressive du problème complet.

7	1							
			2		1	9	4	5
			9	3	6	7		
		6	1		8			2
2	9	5	6		3	1		8
		3	7		5			9
			3	8	2	6		
			4		9	5	2	7
6	4							

niveau facile

8	4						2	
					4	1	6	
			6	8				
		3				2		9
		8		7	3		5	
		2				7		1
			1	9				
					5	3	7	
2	7						1	

niveau moyen



## Don du Sang

Ce sondage nous a été demandé par l'Établissement Français du Sang afin d'évaluer le nombre de donateurs et confirmer si un tel dispositif peut être mis en place sur la commune.

Nom / Prénom ( facultatif ) : .....

Adresse ( facultatif ) : .....

Avez-vous déjà donné votre sang ?  OUI  NON

Nombre et âge des personnes du foyer intéressées par une collecte de sang sur Angervilliers :  
.....  
.....

Votre préférence concernant les dates de collecte ?  En semaine  Le samedi

Votre préférence concernant les horaires de collecte ?

Le matin ( 8H - 12H )  Le midi ( 12H - 14H30 )  L'après-midi ( 14H30 - 19H )

Si vous avez choisi de répondre au sondage en version papier, merci de bien vouloir découper cet encart et le remettre en mairie dans la boîte aux lettres.